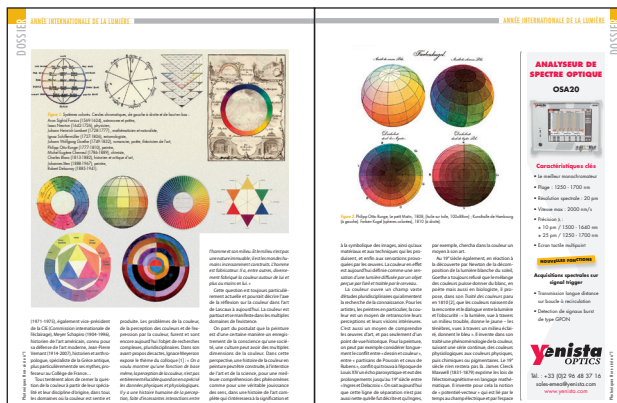


Photoniques

QUI SOMMES-NOUS ?



Photoniques est une revue dédiée à la lumière et ses applications dans l'industrie et la recherche.

Elle est la revue de la Société Française d'Optique qui apporte sa caution et son autorité scientifique.

Elle est l'organe de presse de tous les acteurs de l'optique et photonique

CEUX QUI FONT PHOTONIQUES

Rédacteur-en-Chef

Riad Haïdar

r.haidar@photoniques.com

Chef de Publicité

Annie Keller

a.keller@photoniques.com

tél. : +33 (0)1 69 28 33 69

mobile : +33 (0) 6 74 89 11 47

Journaliste

Vincent Colpin

vincent.colpin@edpsciences.org

tél. : +33 (0)1 69 18 92 43

Chef de Fabrication

Xavier de Araujo

xavier@studiowakeup.com

COMITÉ DE RÉDACTION

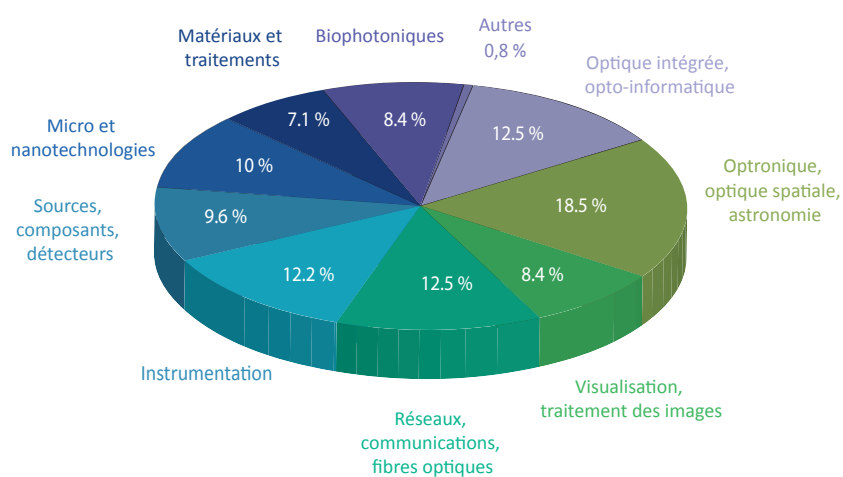
Il est constitué d'industriels ou de chercheurs représentatifs des différents domaines de l'optique. Il détermine les sujets à traiter et désigne les auteurs parmi les meilleurs experts français.

- **Pierre Baudoz** - Observatoire de Paris
- **Nicolas Bonod** - Institut Fresnel
- **Azzedine Boudrioua** - Institut Galilée, Paris 13
- **Émilie Colin** - Quantel
- **Céline Fiorini-Debuisschert** - CEA
- **Wolfgang Knapp** - Club laser et procédés
- **Patrice Le Boudec** - IDIL Fibres Optiques
- **Christian Merry** - Laser Components
- **François Piuze** - CEA
- **Marie-Claire Schanne-Klein** - École polytechnique
- **Christophe Simon-Boisson** - Thales Optronique
- **Costel Subran** - Opton Laser International

POURQUOI PUBLIER DANS *PHOTONIQUES* ?

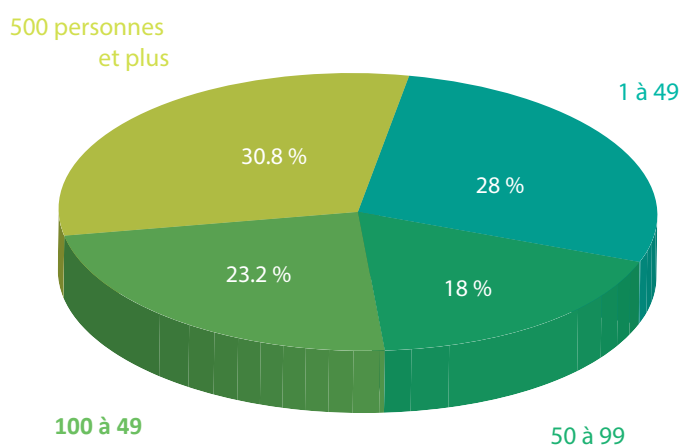
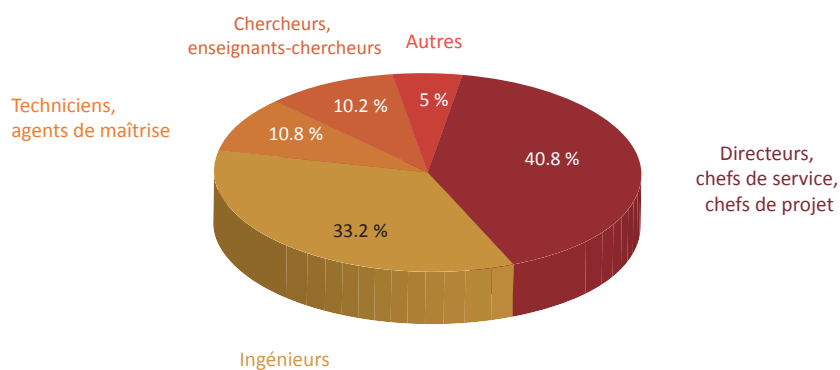
- Communiquer dans une source d'information fiable pour les experts en Photoniques
- Atteindre un public ciblé de décideurs clés
- Mettre en avant votre marque sur le marché de la photonique française !

STRUCTURE DU LECTORAT



Photoniques, une diffusion qui touche à **tous les domaines de l'optique**

Photoniques vous permet de toucher efficacement **une majorité de décideurs intéressés par vos produits ou services**



De la grande à la petite entreprise
Photoniques va à la rencontre de tous ceux qui font l'optique

PLANNING RÉDACTIONNEL 2018

	Parution	Salons et Conférences	Focus	Opticiens célèbres	Comprendre	Dossier Dispositifs photoniques du labo au produit	Acheter
N° 90 jan. - février	20 février 2018	Photonic West	PACA	Hermann Helmholtz	Le SERS	Technologies plasmoniques et applications	Un AFM
Hors-série N° 3 mars - avril	20 avril 2018			James Maxwell	Metamaterials	Overview of Photonics devices and applications	THz camera
N° 91 mai - juin	20 juin 2018	CLEO USA	Focus Feuille de route Photonique	Emilie du chatelet	La cryptographie quantique	Technologies quantiques et applications	Un module de comptage de photons
N° 92 juillet - août	29 août 2018	Grand Congrès SFO	Focus AFOP	Urbain le Verrier	L'optique adaptative	Technologies de l'optique adaptative et applications	Une matrice de micro-lentilles
N° 93 Sept. - oct.	22 octobre 2018	Micronora	Franche-Comté	Zhang Heng	Les lasers à cascade quantique	Technologies opto-électroniques et applications	Un minispectromètre
N° 94 nov. - déc.	20 dec. 2018	ENOVA Paris	Israël	Joseph Petzval	Photo-acoustique	Technologies photo-acoustiques et applications	Un laser supercontinuum

Informations non contractuelles : ces thèmes sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'actualité.

** En plus de notre lectorat habituel, diffusion aux 6 000 membres de la société européenne d'optique (eos) dans 21 pays. A ne pas manquer !

PUBLI-RÉDACTIONNEL

- Le publi-rédactionnel est une façon originale d'être présent dans Photoniques qui vous permet de publier rapidement une information.
- Vous fournissez le texte et les images. Nous les toilettons et les mettons en page. Vous donnez votre bon à tirer sur cette mise en page.
- Il est présenté dans la même typographie que les autres informations de la rubrique, avec la mention : « publi-rédactionnel ».

Formats proposés

- équivalent 1/3 de page avec **1 photo** (titre : 36 caractères + texte courant : 1 300 caractères environ)
- équivalent 1/3 de page **sans photo** (titre : 36 caractères + texte courant : 1 700 caractères environ)
- équivalent 1/2 page **avec photos** (titre : 57 caractères + 1700 caractères environ)
- équivalent 1/2 de page **sans photo** (titre : 57 caractères + texte courant : 3200 caractères environ)

Contraintes techniques

- Texte : format word
- Visuels (y compris logos) : format .jpeg, tiff ou .eps, à 300 dpi

Pour 1/3 de page, ne prévoir qu'une seule illustration. Un montage de plusieurs photos est autorisé, à condition que l'ensemble ne constitue qu'un seul bloc.

Tarif

- 1/3 Page.....1 400 €
- 1/2 Page.....2 100 €

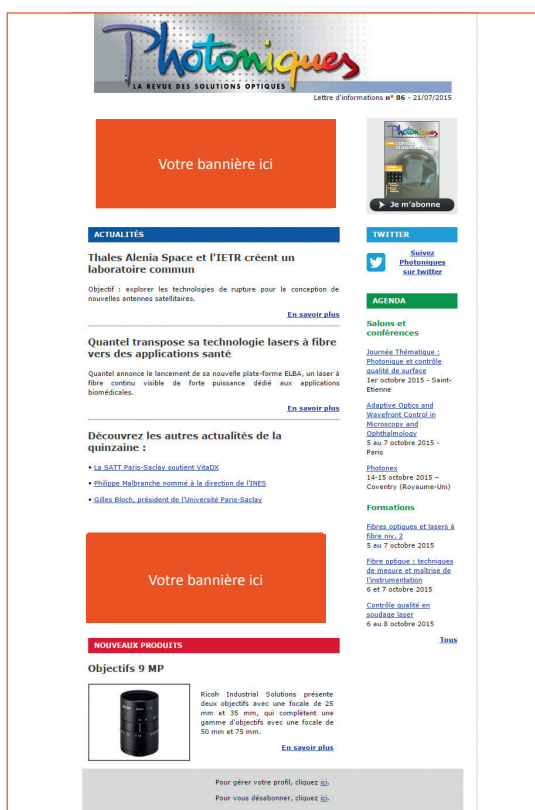
PLANNING ANNONCEURS 2018

	N° 90 janvier - février	Hors-série N° 3 mars - avril	N° 91 mai - juin	N° 92 juillet - août	N° 93 Sept. - octobre	N° 94 nov. - dec.
Parution	20 février	20 avril	20 juin	29 août	22 octobre	20 décembre
Date limite de réservation d'espace	3 janvier	4 mars	25 avril	11 juillet	4 septembre	4 novembre
Date limite de remise des fichiers publicités	15 janvier	16 mars	7 mai	23 juillet	16 septembre	16 novembre

LE SITE WWW.PHOTONIQUES.COM ET LA NEWSLETTER PHOTONIQUES

D'autres espaces pour votre communication !

E-news (parution deux fois par mois)



Site internet

www.photoniques.com



Site internet

Bannière haute
(728x90px)

Bannière de côté
(300x90px)

Bannière haute
(400x150px)

Bannière basse
(400x150px)

600 € / newsletter

500 € / newsletter

Poids des bannières : maximum 50 ko
Formats : png, jpeg

2 mois

300 €

2 mois

300 €

6 mois

800 €

6 mois

800 €

1 an

1 400 €

1an

1 400 €

Poids des bannières : 50 ko
Format : png, jpeg, gif

TARIF DE PUBLICITÉ

Des tarifs dégressifs pour plusieurs insertions dans l'année

2 insertions	- 5 %
3 insertions	- 7,5 %
4 insertions	- 10 %
5 insertions	- 13 %
6 insertions	- 16 %
7 insertions	- 18,5 %
8 insertions	- 21 %
9 insertions	- 23,5 %
10 insertions	- 26 %
11 insertions	- 28,5 %
12 insertions et +	31 %

Majoration

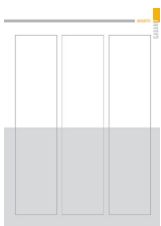
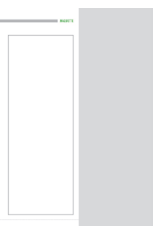
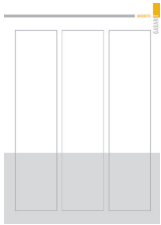
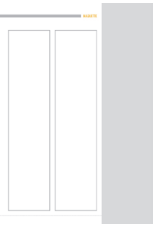
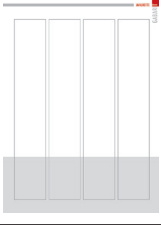
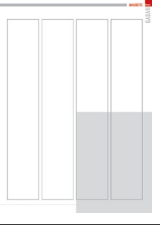
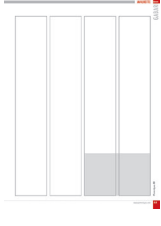
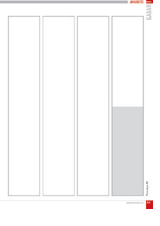
Emplacements spécifiés	+ 10 %
Bichromie	+ 20 %

Autres tarifs

Encart jeté : 3 000 €
Tirés à part : nous consulter

Prix par insertion
(hors TVA)



Format	Quadri	Noir
Pleine page 4 ^e 2 ^e (face édit.) 3 ^e Page standard (L 210 mm x H 297 mm)	4 830 € 4 300 € 3 670 € 3 600 €	2 400 €
  1/2 Page largeur (L 210 mm x H 136 mm) 1/2 Page hauteur (L 100 mm x H 297 mm)	2 070 €	1 600 €
  1/3 Page largeur (L 210 mm x H 96 mm) 1/3 Page vertical (L 69 mm x H 297 mm)	1 380 €	1 000 €
  1/4 Page largeur (L 210 mm x H 76 mm) 1/4 Page hauteur (L 100 mm x H 136 mm)	1 250 €	800 €
  1/8 Page largeur (L 88 mm x H 57 mm) 1/8 Page hauteur (L 41 mm x H 120 mm) Pas de fond perdu	800 €	500 €

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Format fermé de la revue :	L 210 mm x H 297 mm
Façonnage :	deux piqûres métal (à cheval)
Fond perdu :	5 mm de fond perdu ainsi que des traits de coupe (sauf pour le format 1/8)
Marges :	ne placer aucun texte à moins de 10 mm des coupes et du pli central
Supports numériques acceptés* :	CD-Rom, envoi par e-mail

*Nous transmettre :

- soit un enregistrement de l'annonce complète en .tiff ou .eps HD (300 dpi) en CMJN,
- soit un enregistrement de l'annonce complète en .pdf HD (300 dpi) en CMJN, textes vectorisés et images aplaties, avec bords de coupe et hirondelles, et 5 mm de fonds perdus de chaque côté pour les pleines pages (Attention, les images intégrées doivent également être enregistrées en HD et CMJN). Vous pouvez joindre une épreuve de contrôle.

Photoniques n'est pas responsable du rendu à l'impression des annonces enregistrées en RVB.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute souscription d'un ordre de publicité dans Photoniques emporte de plein droit adhésion et acceptation des présentes conditions générales de vente.

Réservation d'espace publicitaire et mandat

Toute confirmation d'ordre doit être faite par écrit. La confirmation de l'ordre par l'éditeur vaut contrat entre les parties. Tous les ordres de publicité sont exécutés aux conditions de tarif en vigueur au jour de réservation. Les documents remis par l'annonceur ou son mandataire doivent être publiés par l'éditeur dans leur intégralité et sans modification non confirmée par écrit par l'annonceur ou son mandataire.

Si l'annonceur passe par l'intermédiaire d'une agence, celle-ci doit avoir reçu un mandat écrit de l'annonceur (loi 93-122 du 29-1-1993). Les ordres passés par cet intermédiaire seront soumis au respect des présentes et le mandataire sera tenu, vis-à-vis de l'éditeur, des mêmes obligations que celles incombant à l'annonceur qui le mandate et qui, quant à lui, reste responsable de son mandataire.

L'éditeur est libre de refuser, conformément aux usages professionnels de presse, l'insertion d'un ordre de publicité sans qu'il lui soit nécessaire de justifier son refus. Ce refus peut intervenir avant ou après la communication des documents. De plus, la responsabilité de l'imprimeur ne saurait être engagée en cas d'impossibilité d'imprimer, de publier ou de diffuser la publication pour des raisons indépendantes de sa volonté. Cette impossibilité ne peut donner lieu à indemnités ou dommages et intérêts.

Modifications

Toute modification ou annulation d'un ordre doit être confirmée par écrit et ceci au plus tard 2 mois avant la date limite de réservation d'espace (voir planning annonceurs). Une pénalité de 50% sera appliquée pour tout ordre commandé non validé.

Une modification de l'importance d'un ordre en cours d'année est susceptible d'entraîner une modification de la remise accordée, en application du tarif en vigueur.

Dans ce cas elle donnera lieu à une facturation complémentaire en cas de diminution, ou à l'établissement d'un avoir en cas d'augmentation.

Emplacement

L'acceptation par l'éditeur d'un ordre d'insertion ne confère à l'annonceur que le droit d'occuper l'espace qui est réservé ou tout autre espace équivalent. De plus, l'éditeur ne peut garantir qu'un concurrent ne sera pas présent sur un emplacement voisin.

Litiges

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les huit jours qui suivent l'insertion. En cas de contestation, le Tribunal de commerce d'Evry est seul compétent.

Contraintes techniques

Tous les éléments techniques fournis par l'annonceur ou son mandataire doivent être conformes aux spécifications définies par l'éditeur. L'éditeur se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute correction ou modification mineure éventuelle demandée par l'annonceur. En cas de non-respect des dates de remise des éléments techniques, les éléments de l'annonce précédente pourront, le cas échéant, être réutilisés.

L'éditeur décline par ailleurs toute responsabilité quant au bon rendu d'impression s'il n'y a pas d'épreuve chromique fournie par l'annonceur ou son mandataire. Le matériel appartenant à l'annonceur doit rester en possession de l'éditeur pendant toute la durée de l'ordre.

Aucune responsabilité ne pourra être assumée par l'éditeur en cas de perte ou de destruction s'il n'a pas été demandé par écrit un retour express des documents.

Règlement

Le délai de règlement est de trente jours fin de mois date de facturation. La facturation est effectuée au nom de l'annonceur et/ou au nom du mandataire. En cas de défaillance de ce dernier, l'annonceur est tenu au règlement de la créance impayée.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture. Ces pénalités sont d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal de l'année civile en cours. De plus, tout retard de paiement entraînera

- une suspension de l'exécution de tous les ordres de commande passés par l'annonceur concerné ;
- l'exigibilité de toutes les sommes échues et à échoir, y compris les frais éventuels de procédure de recouvrement ;
- la suspension de la remise professionnelle s'il y a lieu.

Date de parution

Les jours de parution de Photoniques ne sont communiqués qu'à titre indicatif.

Délai de remise des éléments

Les délais de parution sont une donnée importante et ne peuvent souffrir de retard. De ce fait, les dates de remise des éléments pour les publi-rédactionnels et des fichiers de publicité sont impératives. En l'absence d'éléments ou de fichier, Photoniques publiera une annonce précédente. En l'absence d'annonce précédente, l'espace sera inoccupé mais facturé.